Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 19

Artikel: Le Jura il y a cent ans
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-247970

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et un pré, 9 janvier 1316[1]); de Werner de Glovelier, écuyer, tous ses biens à Glovelier, biens que le dit Werner reprit en emphytéose, sa vie durant pour le cens annuel de trois sols de Bâle. 25 janvier 1316[2]). Elle acheta par contre à Renalde, épouse de Hugues, chevalier de Boncourt, une fauchée de prés à Lugnez, 9 septembre 1303[3]) ; des frères de Hagenbach toutes leurs propriétés situées à Lepuis, pour 50 livres estevenantes, 30 mars 1313[4]) ; de Jaquatte, femme de Henri dit Merquis de Sonceboz la moitié d'une chenevière située à Boécourt, 7 janvier 1303[5]).

Un bail emphytéotique fait le 24 juin 1302 par l'abbé Bourcard au prévôt du couvent de St-Léonard à Bâle pour le cens annuel d'une livre de deniers bâlois, nous apprend que Bellelay possédait alors une maison à Bâle[6]).

En juin 1294, Guidon maire à Saicourt et son fils Walter, prêtre, avaient donné à l'abbaye de Bellelay la moitié de leurs biens situés sur le territoire de Saicourt. L'acte avait été passé en présence de Philippe, second fils de Guidon. Philippe paraît avoir élevé plus tard des contestations. Une sentence arbitrale du 20 janvier 1302 adjuge à l'abbaye de Bellelay la moitié des biens que feu Guidon possédait à Saicourt et à Philippe les biens que son père possédait à Boécourt[7]).

Une autre sentence arbitrale rendue le 6 septembre 1309 par Ulrich, maire de Bienne et par d'autres arbitres adjuge à Bellelay toute la dîme des vins de la Blanche-Eglise, contrairement aux prétentions des habitants de Nugerol[8]).

(A suivre) JECKER, *curé.*

Le Jura il y a cent ans.[1]

Avant de rappeler ce qu'était le Jura en 1798, il est bon de jeter un coup d'œil sur la situation générale de l'Europe à cet époque. C'était la France, dont notre pays faisait alors partie, qui jouait le premier rôle parmi les nations dont elle tenait en quelque sorte le sort entre ses mains. Depuis le 21 septembre 1792 où la république y avait été proclamée, les bouleversements les plus inattendus étaient venus réveiller les mauvaises passions des masses, aussi bien dans les limites du territoire français que chez les peuples voisins qui subissaient son influence. En 1795, la convention avait terminé son règne de sang ; mais la France se trouvait dans l'état le plus déplorable. Le commerce était depuis longtemps anéanti ; l'administration était entièrement livrée à l'anarchie ; les ressources étaient épuisés ; le désordre existait partout. C'est au milieu de ce malaise général qu'on installa le gouvernement qui prit le nom de Directoire et dont les premiers soins se portèrent sur les finances. On commença par voter un emprunt forcé ; puis on créa les mandats territoriaux ; ils eurent d'abord quelque crédit, mais bientôt ces assignats, comme on les appela, furent repoussés et leur chute amena l'énorme banqueroute de trente-trois milliards.

La situation de la France n'était pas plus rassurante sur les frontières. Il est vrai que ses généraux se firent bientôt remarquer par des actions d'éclat. En quelques mois Bonaparte, secondé par Augereau, Masséna, Murat, Berthier, Lannes, remporta de nombreuses victoires en Italie. Le roi de Sardaigne demanda la paix ; l'Etat de Rome fut démembré et imposé vingt millions ; Naples et Venise au tiers de cette somme. Le traité de Campo-Formio, conclu en octobre 1797, assura la Belgique et la Lombardie à la France et Venise à l'Autriche.

Le Directoire, maître du trésor, eut l'art de gagner les troupes par des largesses Cependant il prit bientôt de l'ombrage de la renommée toujours croissante de Bonaparte, et résolut de l'envoyer en Egypte. Tout fut préparé pour une brillante expédition, et, le 19 mai 1798, Bonaparte sortit de Toulon avec une flotte de cent quatre-vingt-quatorze vaisseaux et une armée de dix-neuf mille hommes. Il força en passant la ville de Malte et, le 1er juillet 1798, il débarqua près d'Alexandrie dont il s'empara. Vainqueur à la journée des Pyramides, il fut bientôt maître de Caire et de toute l'Egypte. Cependant, le 1er août, sa flotte, attaquée par Nelson en rade d'Aboukir, fut presque entièrement détruite. Bonaparte emporta de nouvelles victoires au mont Thabor, à Paza, à Jaffa, et n'échoua que devant St-Jean-d'Acre. Tout à coup il laissa le commandement de son armée à Kléber et s'embarqua pour revenir en France.

(A suivre) J. G.

1) Nous attirons l'attention des lecteurs du *Pays du dimanche* sur cet aperçu historique très intéressant, écrit spécialement pour eux. *(Note de la rédaction.)*

1) Trouillat, III, 699.
2) Trouillat, III, 228.
3) Trouillat, III, 41.
4) Trouillat, III, 86.
5) Trouillat, III, 681.
6) Trouillat, III, 681.
7) Trouillat, II, 570 et III, 24.
8) Trouillat, III, 153.

Le philosophe du coin..

— Tout de même, c'était un rude homme, ce Renan..., oui, un rude homme !...

Et sa grosse tête dans ses mains, les yeux fixés sur la dernière ligne de la vie de Jésus, monsieur mon régent admire les élucubrations de Renan.

Quand monsieur mon régent admire, ce n'est pas avec des exclamations, des *oh !...* des *ah !...* Non. Point de tapage : monsieur mon régent n'admire pas comme le vulgaire, il admire en lui-même, en silence, un peu la larme à l'œil... Une espèce d'adoration, quoi !...

— Vois-tu, femme, c'est splendide. Renan, il n'y a pas à dire, je ne puis pas me lasser de l'admirer...

— Mais... n'est-ce pas un mauvais auteur ? on ne doit pas le lire.

— Oh ; tu sais, j'en prends ce que je veux. Je suis capable de distinguer le bien du mal.

Et le soir dans son lit, bien emmailloté dans ses couvertures, monsieur mon régent continue, silencieux, d'admirer Renan.

Renan !... c'est mon homme !... quelle logique !...quand on a lu Renan, on ne peut s'empêcher de plaindre ces pauvres bigots qui croient encore à l'Evangile... C'est si bête, l'Evangile...

... Je crois bien que je lui ressemble un peu, à Renan... Il a de ces phrases qui me semblent être des miennes, quand je les trouve... Sa manière de voir, sa manière de sentir... oui, oui, il y a quelque chose, et je suis sûr que si j'écrivais...

Mais voilà... si je veux imiter Renan, le grand Renan, il faut briser là avec la religion... Il faut écrire contre la religion, dans le *Démocrate*, par exemple, (un crâne journal, celui-là !) ... Il faudra arracher tous ces imbéciles de paysans aux superstitions qu'enseignent les curés... mais pourtant, j'aimerais bien rester organiste... Non pas au moins que je tienne à me faire admirer de ces manants, ils n'y connaissent rien, et leur curé non plus... non ce n'est pas cela, mais...j'y tiens... j'y tiens... Nous aviserons, d'ailleurs...

Et là dessus, ayant médité profondément, monsieur mon régent se tourna sur le flanc gauche, et se prit à ronfler...

* * *

Et depuis ce jour, où son esprit profond, lut dans Renan ces choses splendides, où son âme dévorée de la soif du beau et du grand, découvrit la vérité, et fut pour jamais délivrée de toutes superstitions, depuis ce jour, monsieur mon régent fut pris d'un zèle !... oh ! mais d'un zèle !....

Pour bien imiter Renan, monsieur mon régent déteste la religion et ment comme un laquais... Il écrit dans le *Démocrate*... rarement, oh ! bien rarement... (on ne prodigue pas les perles, n'est-ce pas, monsieur mon régent ?)

Mais, désirant être lui, avant d'être Renan, monsieur mon régent a voulu se faire un nom par la correspondance.

Il a imité Voltaire..., pourtant Voltaire, (rendons lui justice) était moins humble que mon-

---

d'une commode, elle retira trois pièces de vingt francs, ses économies depuis le départ du fils. Avant, elle les lui donnait pour qu'il put faire le beau avec Césaire. Que de fois, pour réunir ces malheureux soixante francs, elle avait dû mentir à son mari ! Elle lui dérobait des sous, elle ne disait pas exactement ce qu'elle gagnait quand elle travaillait au dehors. Une fois, même, elle avait été battue, à cause d'une « pièce de quatre francs » qui manquait au compte de l'homme. Elle les remit en pleurant à Marceline et dit :

— J' voulais faire le billet de cent francs pour lui acheter un biau costume...

Marceline, quoique bien plus riche que sa mère, n'osa pas refuser. Et les deux femmes s'embrassèrent et parlèrent de lui longuement. Marceline promit de lui remettre l'argent de sa mère le premier. A onze heures et demie, elles partaient pour la gare, et la mère eut un redoublement de chagrin.

— Ah ! Embrasse-le ben, ben fort, mon pauv' Firmin !

Et elle s'en retourna aux champs pour ne pas perdre sa demi-journée.

Marceline ne sentit même pas à quel point on aimait égoïstement son frère, l'*homme ;* car ni son père ni sa mère ne l'avait remercée. Les filles doivent se dévouer aux garçons ! Trop heureuse de pouvoir le faire ! Elle oubliait presque le but dans lequel elle avait amassé son petit trésor. Elle n'aurait plus d'économies, plus de dot ; mais elle aurait rendu service à Firmin et à Césaire. Plus elle réfléchissait, et plus elle sentait qu'il n'y avait pas seulement cette maladie, mais quelque danger suspendu sur la tête de Césaire aussi bien que sur celle de Firmin, les deux êtres qui étaient toute sa vie. Chez ses parents, l'affection avait été forcément atrophiée par leurs rudes travaux, leur existence de privations. Oh ! qu'il lui tardait d'être à Paris pour connaître et conjurer le malheur qui menaçait ses deux amours !

Elle dut attendre deux heures à Gisors et en profita pour aviser Césaire par dépêche de son arrivée ; puis elle courut à l'église St-Gervais et recommanda à Dieu autant Césaire que Firmin.

Elle repartit enfin, et, jusqu'à Paris, demeura les yeux fixes, les pommettes en feu, avec un peu de fièvre. Le grand bruit de la gare Saint-Lazare lui fit peur d'abord, et elle se crut perdue dans la foule qui se précipitait des wagons à la porte de sortie. Elle ne voyait pas encore Césaire. Et ce ne fut que dans la cour de la rue d'Amsterdam qu'elle l'aperçut, contre un pilier, tout timide, comme honteux...

Il n'avait pas osé pénétrer dans la salle d'attente, comme s'il avait craint de voir Marceline trop tôt. Ils demeurèrent une bonne minute sans se dire une parole ; puis, comme Césaire se baissait pour prendre la valise et le petit carton à chapeau de son amie, elle dit :

— On ne s'embrasse donc point Césaire ?

(La suite prochainement.)